

Opération « Je plante une haie pour mon école » Formulaire technique

2017

COORDONNEES

Nom de l'école :

Nom - Prénom (directeur ou directrice) :

Adresse :

N° de téléphone : Courriel :

Niveau de la classe concernée :

Nombre d'élèves :

J'ai lu le règlement relatif à la catégorie « je plante une haie pour mon école » de l'appel à projet et certifie de l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier de candidature.

En cas de sélection de ma candidature, je m'engage à effectuer ou à faire effectuer la préparation du sol selon les modalités techniques requises par le règlement. J'ai pris connaissance qu'en cas de non-respect de cet engagement, la plantation ne pourra pas avoir lieu.

Je m'engage à conserver la (les) haie(s) implantée(s), et à la (les) regarnir pour en garantir la continuité si nécessaire, pour une période de 10 ans à compter de la date de plantation.

Fait à

Le

Signature

Opération « Je plante une haie pour mon école » Formulaire technique

2017

SITUATION DE LA PLANTATION

Préciser les références cadastrales des parcelles concernées par la plantation

Commune	Section	N° parcelle

Longueur de la plantation :

Lister les contraintes particulières (par exemple présence d'un gazoduc, de lignes électriques ou téléphoniques, ligne EDF, carrefour, fossé, etc...)

.....

.....

Reporter sur un plan cadastral (voir exemples de présentation en annexes) :

- **l'emprise** prévue de votre aménagement (préciser l'échelle) ;
- **l'occupation des sols** sur les parcelles voisines (pré, verger, habitation, bois, chemin...) ;
- **les contraintes particulières** et toute autre information utile pour comprendre la situation du projet (pente, vents dominants, etc.).

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE L'APPEL A PROJETS SCOLAIRES EDD

- Le présent formulaire technique.
- Extrait de plan cadastral à jour avec son échelle, précisant l'emprise du projet, la situation des parcelles attenantes, les contraintes particulières (plan disponible en mairie, aux services du cadastre ou via le site www.geoportail.gouv.fr).
- Attestation de propriété (extrait de matrice cadastrale, acte notarié...) ou autorisation du propriétaire (mandat à compléter).